



Genève, le 24 juin 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Le médecin cantonal a déclenché l'alerte canicule

MétéoSuisse maintient une alerte canicule de degré 3 sur le bassin genevois et prévoit des températures caniculaires dès demain et pour plusieurs jours. Le caractère tenace et assez intense de cet épisode caniculaire ainsi que son arrivée précoce dans la saison constituent des facteurs aggravants. Ces conditions météorologiques peuvent avoir des conséquences sérieuses sur la santé des personnes les plus vulnérables. Le service du médecin cantonal de la direction générale de la santé rappelle la nécessité de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de faire preuve de sollicitude et de solidarité envers ses proches et son voisinage.

Les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé. Les plus vulnérables sont particulièrement concernés, à savoir les très jeunes enfants, les personnes travaillant à l'extérieur, les personnes âgées, les personnes dépendantes (physiquement ou psychologiquement) ou isolées, ainsi que les personnes souffrant d'une maladie chronique. Une attention particulière doit leur être portée. A la maison ou en institution, ils peuvent avoir besoin d'une aide, de soins et d'une surveillance accrue. Il appartient donc à chacun, professionnels de la santé, famille, proches et voisins, d'être attentifs pendant les périodes de grandes chaleurs.

Le service du médecin cantonal est en contact permanent avec MétéoSuisse et tient régulièrement informé ses différents partenaires du réseau socio-sanitaire ainsi que les communes. Aussitôt l'alerte donnée par le canton, les dispositifs institutionnels et communaux de ces différents acteurs sont activés.

Le DSES recommande vivement à la population de prendre les précautions suivantes:

- **se protéger de la chaleur** en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes, en portant un chapeau et des vêtements légers et amples à l'extérieur, et en préservant la fraîcheur de la maison autant que possible en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air;
- **se rafraîchir** en prenant régulièrement des douches ou des bains frais, en s'humidifiant le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateuse ou un gant de toilette, et en profitant des endroits frais et climatisés comme les supermarchés, les cinémas ou les musées;
- **s'hydrater suffisamment** en buvant le plus possible (au moins 1,5 litre d'eau par jour pour un adulte), même en l'absence de sensation de soif, et en évitant l'alcool car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation;
- **se faire aider** en s'appuyant sur des proches, des voisins ou le corps médical si nécessaire.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont: température corporelle élevée, faiblesse,

confusion, vertiges et, parmi d'autres symptômes, nausées et crampes musculaires. En cas de symptômes, il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur Internet:

- www.ge.ch/recommandations-cas-canicule
- www.canicule.ch (site de l'Office fédéral de la santé publique)
- www.meteosuisse.ch (alertes météo – aussi par téléphone au 162)

Pour tout renseignement complémentaire: Prof. Jacques-André Romand, médecin cantonal, direction générale de la santé, DSES, T. +41 22 546 50 04.